



REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
UNIVERSITE DE PARAKOU  
-----  
**ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES  
AGRONOMIQUES ET DE L'EAU**



---

## *Cabinet du Directeur*

Parakou, le 19 octobre 2017

### **Communiqué**

L'Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau a le plaisir de vous informer que le dépôt des dossiers pour étude est ouvert pour le Master Recherche 1 (pour ceux qui ont la Licence) et le Master Recherche 2 (pour ceux qui ont la maîtrise / DESS / Ingénieur / Master 1 / Master Professionnel) et le Doctorat pour le compte de l'année académique 2017-2018 à partir du **Mercredi 01 novembre 2017** entre 08h et 12h, puis entre 15h30 et 18h au secrétariat de l'Ecole ou au secrétariat de la FA. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **Vendredi 29 décembre 2017** pour les Masters Recherche 1 et 2. Aucune date limite n'est retenue pour le doctorat.

Le dossier d'appel à candidature pour les Masters Recherche 1 et 2 doit être obligatoirement constitué des pièces suivantes:

- Une fiche de demande d'inscription (à retirer au Secrétariat de l'école doctorale) dûment remplie et signée précisant la formation doctorale choisie;
- Une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une photocopie légalisée d'un certificat de nationalité ;
- Une photocopie légalisée des diplômes et attestations de réussite (du BAC au plus élevé) à classer du plus récent au plus ancien ;
- Une photocopie légalisée de tous les relevés de notes ;
- Un programme détaillé de la formation suivie pour les étrangers et les diplômés des universités privées nationales ;
- Un curriculum vitae détaillé signé ;
- Une lettre d'intérêt/motivation (une page) du candidat ;

- Une lettre de recommandation signée par un professeur de rang A, tenant lieu d'attestation d'accord d'encadrement ;
- Une quittance des frais d'étude de dossiers qui s'élèvent à 20 000 fcfa ;
- Une attestation de bourse ou un engagement de versement de la totalité des frais d'inscription et de formation avant le démarrage de l'année académique, à légaliser au tribunal ;
- Un protocole de recherche et / ou toute production scientifique (article, communication, etc.); et
- Une attestation de maîtrise de la langue anglaise.

Pour s'inscrire en doctorat, le candidat soumet un dossier composé :

- d'une demande d'inscription adressée au directeur de l'ED/SAE ;
- d'un formulaire d'inscription dûment rempli et signé ;
- d'un acte de naissance ;
- d'un certificat de nationalité ;
- du diplôme requis (à partir du BAC ou diplôme reconnu équivalent) ;
- des relevés de notes
- d'un programme détaillé des formations universitaires suivies signés par une autorité académique compétente pour les étrangers et ceux provenant des universités nationales privées ;
- d'un curriculum vitae signé du candidat ;
- une copie de la version finale des mémoires et thèses soutenus ;
- d'une copie des articles publiés le cas échéant ;
- d'un plan de formation ;
- d'une quittance de frais d'étude de dossier qui s'élèvent à 20 000 fcfa ;
- de deux lettres de recommandation dont l'une au moins signées d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur de rang A ;
- un projet de recherche novateur ;
- une preuve de financement de la thèse ;
- Une lettre d'acceptation du directeur de thèse qui doit être un enseignant-chercheur ou un chercheur de rang A ;
- Un protocole de recherche et / ou toute production scientifique (article, communication, etc.); et
- Une attestation de maîtrise de la langue anglaise.

Les formations en Master Recherche et en doctorats ouvertes sont:

- Economie des Ressources Naturelles (ERN) ;
- Sociologie des Ressources Naturelles (SRN) ;
- Production Animale (PA) ;
- Protection des Végétaux (PV) ;
- Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles (AGRN) ;
- Monitoring et Conservation de la Biodiversité (MCB) ; et
- Population, Démographie et Environnement Naturel (PDEN).



**Le Directeur**

**Professeur Jacob A. YABI**

---